

## Les Causes de L'infidélité des Femmes dans *L'heptaméron*

**Musa Adamu Mamman**

Department of Modern Languages  
Ambrose Alli University, Ekpoma  
Email : musabiomako@gmail.com  
ORCID: 0000-0003-0756-3001

### Abstract

Entertainment is the inherent function of the novella (short stories), and historical facts are the inherent material of the novella. It is influenced by a narrative tradition that dates back to the fabliau and it is also influenced by the didactic moralism of the Exemplum. Besides entertainment, Marguerite de Navarre's *L'Heptaméron* presents a picture of the crisis in social morality, in spite of the fact that Christian morality was anchored in French society in the sixteenth century. The main thing is to appreciate the lessons learned from the frequent cases of rape, from the evil acts exposed by the author of *L'Heptaméron*.

**Keywords:** Infidelity, Rape, Morality, Amusement, Short story.

### Résumé

Le divertissement est la fonction inhérente de la nouvelle et les faits historiques font matière inhérente de la nouvelle. Elle est influencée par une tradition narrative qui remonte au fabliau et elle est aussi influencée par le moralisme didactique de l'Exemplum. Outre le divertissement, *L'Heptaméron* de Marguerite de Navarre présente un tableau de la crise de la morale sociale malgré que la morale chrétienne soit ancrée dans la société française du XVI<sup>e</sup> siècle. L'essentiel, c'est d'apprécier les leçons tirées des cas fréquents de viol, des actes pervers qu'expose l'auteur de *L'Heptaméron*.

**Mots-clés :** Infidélité, Viol, Moralité, Divertissement, la Nouvelle.

## Introduction

Marguerite de Navarre, loin de justifier le crime, expose les circonstances dans lesquelles les femmes sont violées. L'auteur fait voir aussi les types de femmes parmi lesquelles, on a, des criminelles, des sentimentales ou sensuelles, des débauchées, des folles, des étourdies et elle reconnaît les actes des sages, des vertueuses ou des «femmes de bien». Il est important de voir les différents types de perversités et les conditions dans lesquelles elles sont commises par les femmes. Dans les récits des nouvelles, on a pu regrouper quatre types de crimes. L'acte de perversité qui attire le plus l'attention est celui que la femme commet sans son consentement, sous la violence de l'homme. L'acte est commis par des personnes qui appartiennent à toutes les catégories sociales voire la classe aristocratique, celle qu'appartient l'auteur. Le violeur utilise la force, la violence ou la fourberie pour satisfaire son plaisir. Il est important de noter que pour Marguerite de Navarre condamne les crimes des actes charnels entre les hommes et les femmes qu'elle qualifie comme des actes de «bête», «bestial/bestiale» dans la 2<sup>e</sup> et la 69<sup>e</sup> Nouvelle. Ce sont des actes du dérèglement :

Ainsi donc, le sens auxquels le dérèglement est lié est celui de tous qui nous est commun avec les animaux, et le dérèglement ne semblerait être à si juste titre répréhensible parce qu'il existe en nous non pas en tant qu'homme, mais en tant qu'animaux : se plaire à de pareilles sensations et les aimer par-dessus tout à quelque chose de bestial. (Aristote 78)

## Le Viol

Dans *L'Heptaméron*, on note deux types de viol. Le premier type de viol est celui qui fait usage de la force et de la violence qui entraînent la mort de la victime de manière tragique. L'expérience de la muletière d'Amboise dans la 2<sup>e</sup> Nouvelle en est un exemple parfait. On rappelle que cette femme, en essayant de résister aux actes de déshonneur du valet reçu des coups d'épée, de ce dernier, qui la fait saigner jusqu'à la mort. L'acte cruel du valet va au-delà du raisonnement humain et il est dénoncé vivement : «Et luy, qui n'avoit amour que bestialle, qui eut mieulx entendu le langaige des mulletz que ses honnestes raisons, se montra plus bestial que les bestes avecq lesquelles il avoit esté long temps» (Marguerite de Navarre 19).

Le second type de viol est non violent avec ou sans suite tragique. Marguerite de Navarre montre que le coupable d'un viol non violent peut,

par un simple moyen de déguisement et de dissimulation, prendre la place du vrai mari pour avoir sa victime ; c'est le cas dans la 14<sup>e</sup>, la 23<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Nouvelle. Les narrateurs n'ont pas évoqué l'effet de la drogue mais plutôt un simple déguisement et dissimulation par lesquels les dames ont été incapables de reconnaître leur mari. Il est difficile de croire au succès d'une telle aventure, malgré que chaque nouvelle soit déclarée vraie à partir des faits réels dans l'Histoire. Pourtant, selon Goyet 161, l'on sait que toutes les histoires de *L'Heptaméron* ne sont pas exemptes de fiction. Pour le déguisement et la dissimulation afin d'apparaître comme le gentilhomme, le vrai amant de la dame dans la 14<sup>e</sup> Nouvelle, le seigneur de Bonnavet « se fait couper la barbe de la longueur et largeur que l'avoit le gentil homme ; aussy se fait couper les cheveux, à fin que à le toucher on ne peust congnoistre leur difference. Il n'oblia pas les escarpins de feustre et le demorant des habillements semblables au gentil homme » (Marguerite de Navarre 111-112). L'honneur pour le seigneur de Bonnavet, c'est la victoire de sa vengeance contre la dame ; la victoire d'avoir obtenu chose que naguère elle lui avait interdite. Il ouvre la bouche pour se faire reconnaître d'elle. La dame dans l'amertume d'avoir perdu son honneur, « fut si desesperée d'ennuy et de honte, qu'elle l'appela plus de mille fois *meschant, traistre et trompeur* » (112-113). Elle ne semble pas supporter le déshonneur que lui apporte un homme avec lequel elle n'a au préalable consenti pour l'adultère. Elle tente de se suicider mais elle est retenue par lui avec la promesse que personne ne saura rien de leur affaire. « Ce que la pauvre sottie creut ».

Dans la 23<sup>e</sup> Nouvelle, le cordelier va finement éteindre la chandelle et se met à la place du mari et quand la femme lui rappelle le conseil du confesseur, que ce n'était pas encore l'heure à laquelle il devrait coucher avec elle, le cordelier : « avecq la craincte qu'il avoit d'estre cogneu, pensa plus à satisfaire au meschant desir [...], que à luy faire nulle reponse » (189). La femme s'étonne du silence du pseudo mari mais malheureusement elle n'a pas cherché à en savoir la raison. Entre époux, ce qui paraît invraisemblable est la suggestion que la voix est le seul moyen par lequel la femme reconnaît son mari même dans la plus opaque obscurité. Le cordelier, ayant commis le crime, prend la fuite tout en laissant derrière lui la victime, et son fils y compris le mari tous morts. A la différence de la 14<sup>e</sup> Nouvelle, la femme du gentilhomme n'a pas pu supporter le déshonneur du viol et se suicide. La suite tragique de l'histoire est que la mort de la dame a engendré celle de son fils et de son mari. On assiste au même scénario du déguisement et de la dissimulation

du violeur qui se transpose en mari ou amant et de l'incapacité de la dame de pouvoir déceler son vrai partenaire. Comme dans la 23<sup>e</sup> Nouvelle, le viol est commis par des gens de religion. Ainsi, dans la 48<sup>e</sup> Nouvelle, il s'agit des noces et tard la nuit pendant que le mari dansait, la mariée se reposait dans la chambre. Un cordelier en profite pour parfaire sa méchanceté et va prendre la place du mari pendant que son second faisait le guet. Après avoir satisfait son plaisir, tous deux quittèrent les lieux de peur qu'ils ne soient retrouvés. Et quand,

Le marié se vint coucher ; et sa femme, qui avoit esté tant tourmentée du Cordelier, quelle ne demandoit que le repos, ne se peut tenir de luy dire : « Avez-vous delibéré de ne dormir jamays et ne faire que me tourmenter ? [...] voicy la troisieme fois que vous estes venu coucher (316).

Le mari était très étonné, et avec les explications de sa femme il comprit le mystère. Il soupçonne les cordeliers qui étaient logés proche de leur chambre ; et il avait trouvé juste dans son soupçon, car il ne les a pas trouvés dans leur chambre. Accompagné d'autres personnes, ils allèrent à leur recherche et les ont retrouvés cachés dedans les vignes. Ils les ont battus, « leur couperent les bras et les jambes, et les laisserent dedans les vignes à la garde du dieu Baccus et Venus, dont ils estoient meilleurs disciples que de saint François » (317). Les cordeliers sont connus pour leurs actes d'infidélité que l'on retrouve dans l'expression d'Ennasuite, la narratrice quand elle dit que : « le principal des deux, qui avoit plus d'auctorité et de malice, pensa, puisque on le separoit de la table, qu'il auroit part au lict, qu'il leur joueroit un tour de son mestier » (315-316). On voit encore l'utilisation des registres bibliques, la mention de saint François pour symboliser les bonnes actions qui sont récompensées par Dieu. Oisille, comme pour montrer le débordement des atrocités des cordeliers dit : « Mon Dieu, ne serons-nous jamays hors des comptes de ces fascheux Cordeliers ! » (317). On rappelle encore le caractère impartial de Marguerite de Navarre pour exposer des faits sur des sujets qui lui tiennent à cœur et qui proviennent de la classe aristocratique. L'honneur acquiert un nouveau sens quand à travers la narratrice, la Reine montre que c'est faire honneur au clergé quand elle expose la perversité des cordeliers. Ainsi, pour Ennasuite :

Si les dames, princes et gentilz hommes ne sont pointc espargnez, il me semble que les Cordeliers ont grand honneur, dont on daigne parler d'eulx ; car ils si très inutiles,

que, s'ilz ne font quelque mal digne de mémoire, on n'en parleroit jamais ; et on dict qu'il vault mieulx mal faire, que ne faire rien. (317)

En outre, on est toujours dans le cadre du déguisement et de la dissimulation pour satisfaire à un désir sexuel sans le consentement d'un ou d'une partenaire, ce qui résulte à un viol sans violence. Il est également important de considérer l'acte du viol dans la 8<sup>e</sup> Nouvelle même si, pratiquement, Bornet a satisfait son plaisir sexuel avec sa femme ; en principe, son intention est de violer la chambrière après s'être déguisé en son amant. Ainsi, le viol est accompli non pas par le fait mais par l'intention. Partant de la définition du viol, la femme de Bornet a aussi trompé son mari. Entre le mari et la femme, lequel était plus aise dans sa tromperie comme le cherche à savoir Longarine, la narratrice. Certes, la femme de Bornet se sentirait plus à l'aise pour avoir réalisé un double gain ; elle a sauvé son mari de l'acte ignoble du péché et elle a également satisfait à son plaisir qui lui manquait. Si l'intrigue se dénoue à ce niveau sans autre dommage, cela aurait mieux justifié les rires de l'auditoire « La comaignye et mesmes ceulx à qui il touchoit se prendrent tant à rire, qu'ilz misrent fin en leurs propos » (47). Or, la femme est violée par l'ami que son mari invite pour avoir sa part du plaisir. La discussion des devisants prend un ton sérieux et Dagoucin, qui jusque-là n'avait sonné aucun mot, parle de la déraison des hommes : « L'homme est bien desraisonnable quand il a de quoy se contanter, et veult chercher autre chose » (47).

Par ailleurs, le viol de la 72<sup>e</sup> Nouvelle s'est produit dans une situation bizarre et complexe. Un homme sûr de mourir reçoit les soins et remèdes des religieuses pendant un bon moment. Épuisées, elles le quittèrent l'une après l'autre tard dans la nuit. Et quand l'homme fut trépassé, il n'y avait que la plus jeune des religieuses et un autre religieux pour ensevelir le corps. Ce religieux est connu pour sa grande austérité tant en parole qu'en vie. Après avoir accompli la dernière œuvre de miséricorde, il commence par parler de la misère de la vie et du bonheur de la mort. En l'estimant le plus dévot des religieux, elle l'écoutait parler de la vie à venir dont elle était très émue de sorte que quand il commença par l'embrasser, elle ne fit rien pour résister à lui. Et ce moine, « en parlant toujours de Dieu, paracheva avecq elle l'oeuvre que soubdain le diable leur mit au cueur » (425). Pour le moine, ni la dissimulation, ni la force, ni la drogue ne sont utilisées pour perpétrer l'acte de "viol", et pour la "victime", il n'y a aucune résistance, même pas un cri. Pour un manque de

retenue, la jeune femme est complice du crime. Les paroles mystifiantes du religieux donnent l'occasion à la récidive ; ainsi, elle tombe en enceinte pour lui. Marguerite de Navarre suggère que la peur et la sottise de la religieuse en sont les causes. « La sottise religieuse, cuydant satisfaire envers Dieu, s'alla confesser à luy, mais, pour penitence, il luy jura qu'elle ne pechoit point de l'aymer, et que l'eau benoiste pouvoit effacer un tel peccadille » (426).

En générale, la réaction de chaque victime du viol varie selon leur résilience aux effets psychologiques. La morale de la société du XVI<sup>e</sup> siècle circonscrit à la femme de préserver les valeurs d'honneur et d'honnêteté comme vitales et sacrées. Ainsi, pour des raisons mondaines, certaines femmes ne supportent pas la perte de telles valeurs par le viol. L'image ternie, la victime perd son honneur en raison des stéréotypes sociaux. Pour d'autres, c'est purement une question divine qui leur fait croire à la perte de leur chasteté envers Dieu. L'une ou l'autre des raisons se justifie dans le suicide de la femme du seigneur de la 23<sup>e</sup> Nouvelle et dans le refus de la muletière de se soumettre et qui a préféré mourir sous les coups d'épée cruelle du valet. On comprend que ces femmes ne sont pas résilientes aux effets psychologiques de l'acte du viol.

## Les Causes du Viol

### 1. Le décalage d'âge entre les conjoints

Dans les analyses de cause à effet des actes de perversité de la femme, Marguerite de Navarre nous apprend que le décalage d'âge entre conjoints est une situation tentante qui pourrait amener un des conjoints à commettre l'infidélité. Le mari a vieilli pendant que la conjointe est restée toujours jeune. Dans *L'Heptaméron*, la reine décrit l'écart d'âge soit en utilisant des qualificatifs qui le dénotent, soit en mentionnant simplement l'âge des conjoints. Dans la 29<sup>e</sup> Nouvelle, l'écart d'âge entre le couple lors de leur union n'est pas décrit en terme numérique mais avec des expressions comme : « [...] un riche laboureur, qui en sa vieillesse espousa une belle jeune femme, [...] » (227). L'infidélité de la femme est plus justifiée par le manque de plaisir, lié au fait que le mari soit « vieulx et pesant », « rude et robuste », que par le manque d'enfant pour son mari. La 29<sup>e</sup> Nouvelle présentée sous forme d'un fabliau fait toujours revivre les vieux thèmes du mari trompé par sa femme. Nomerfide, la conteuse considère le manque d'enfant comme une perte pour la femme. Paradoxalement, pour remédier à cette perte, elle « se reconforta à avoir

plusieurs amys ». Malheureusement, de ses amis elle n'a eu aucune satisfaction, alors, son dernier recours était l'église où elle se trouve avec son curé. Nomerfide présente la situation avec des expressions ou des mots grivois dont on a souvent accusé Marguerite de Navarre: « [...], elle retourna à son dernier recours, qui estoit l'église, et print pour compaignon de son peche celluy qui l'en povoit absouldre : ce fut son curé, qui souvent venoit visiter sa brebis » (227).

Un jour, ayant pensé que son mari allait rester longtemps loin de la maison, la femme invite le curé et pendant qu'ils étaient en train de jouir ensemble à leur plaisir, le mari fut de retour. Elle ordonne que le curé monte dans un grenier à l'aide d'un van à vanner et elle en couvrit la trappe. Le mari entre dans la maison et elle, de peur d'être soupçonnée, s'entreprit à lui servir son meilleur repas. Mais pendant ce temps, le curé qui s'ennuyait dans sa cachette, essaye de sortir du grenier après s'être rassuré que le mari dormait. Malheureusement par mégarde, il se retrouve sur le van qui le fait trébucher. Le bruit réveilla le mari mais bien avant qu'il ne s'avise de sa présence, il s'enfuit et ingénieusement, il prend soin de le remercier pour le van. Le mari qui, de son réveil subit, n'a rien compris, demande à sa femme ce que c'est. Pour parfaire le subterfuge, la femme dit à son mari que le curé est passé rendre le van qu'il a emprunté. Le commentaire des devisants tourne autour du vice qui est commun à toutes les catégories, gens haut placés et aux gens de basse classe. Ces gens de basse classe à qui Géburon se réfère comme gens « pauvres et mecaniques », les malheureux dont l'esprit n'a jamais repos : « larrons, meurdriers, sorciers, faux monoyers » (228), ne sont pas exempt de malice. Saffredent rappelle à Parlamente, la citation de « maistre Jehan de Mehun », que les riches et les pauvres sont communs dans l'acte d'adultère :Aussy bien sont amourettes Soubz bureau que soubs brunettes (228).

La suite du raisonnement de Saffredent démontre la relativité du plaisir pour les gens « hauts » et les gens « bas ». Les biens et les honneurs, par lesquels ils y trouvent tous satisfaction, ne sont pas les mêmes. [...] ; car, tout ainsy que les pauvres gens n'ont les biens et les honneurs, aussy ont-ilz leurz commoditez de nature plus à leur ayse que nous n'avons. Leurs viandes ne sont si friandes, mais ilz ont meilleur appetit, et se nourrissent myeulx de gros pais que nous de restorans. Ilz ont le sommeil meilleur que nous et le repos plus grand. Ilz n'ont point les dames painctes et parées dont nous ydolastrons, mais ilz ont la joissance de leurs plaisirs

plus souvent que nous et sans crainte de paroles, sinon des bestes et les oisiveaux qui les voient (228-229).

Le même scénario se répète dans la 36<sup>e</sup> Nouvelle. La cause de l'adultère de la femme est le décalage d'âge. Dans la 29<sup>e</sup> Nouvelle, il n'est pas exprimé numériquement. La similitude est également dans le choix d'un partenaire d'adultère parmi les gens de religion. Leur désignation seule diffère selon le choix de l'auteur : dans la 29<sup>e</sup> Nouvelle, la femme commet l'adultère avec son curé tandis que celle de la 36<sup>e</sup> Nouvelle le commet avec le clerc. Les mots ou les expressions qui décrivent le décalage d'âge nous sont rapportés par Ennasuite, la conteuse. « Cette femme, voyant que son mary estoit viel, print amour ung jeune clerc, nommé Nicolas » (261). Autres valeurs que présente cette nouvelle, c'est la mise en abyme. Elle présente trois scènes qui s'enchaînent. La première est l'acte d'infidélité qui n'a pas pu être dissimulé. La femme est prise en flagrant délit avec son amant. La deuxième scène, comique en quelque sorte, montre le côté un peu dérisoire de l'honneur et l'honnêteté pour les gens du XVI<sup>e</sup> siècle. Le mari est un homme haut placé ; « un President de Grenoble » dont le nom n'est pas révélé parce que Marguerite de Navarre conte une histoire vraie. Pour son honneur, le Président décide de dissimuler l'acte des adultères. D'une part il pardonne à sa femme : « Combien que le cas que vous avez fait soit tel que vous pouvez estimer, si est-ce que je ne veulx, pour vous, que ma maison soit deshonorée et que les filles que j'ay eu de vous desavancée.

Parquoy, dist-il, je vous commande que vous ne pleurez point et oyez ce que je feray ; [...] » (262). D'autre part, il protège en lui suggérant une cachette : « [...] ; et vous, Nicolas, cachez-vous en mon cabinet, et ne faites ung seul bruit ». Ce geste n'est pas sans conséquence car « le profit de l'un est le dommage de l'autre » (Montaigne 107). C'est bien le dommage du valet dont le service loyal de trente ans prend fin après un licenciement subit. En outre, il est accusé de calomnie n'ayant pas pu prouver la présence de Nicolas : Tu es bien malheureux serviteur, de vouloir mettre entre ma femme et moy une telle division : parquoy, je te donne congé de t'en aller, et, pour tous les services que tu m'as faitz, te veulx paier ce que je te doibz et davantaige ; mais va t'en bien tost et te garde d'estre en ceste ville vingt quatre heures passées (Marguerite de Navarre 262). Nicolas est quitte de la peur et il sort de sa cachette. Afin d'écarter le mauvais souvenir du malencontreux incident, le Président, de manière inaccoutumée, invite ses amis à festoyer pendant quinze jours. Il organise un banquet et tout le monde danse et pour dissoudre la réticence

de sa femme face à la dance, il invite Nicolas à danser avec elle. La troisième scène, quant à elle, est dramatique et tragique. Le festin et la danse, par le Président, sont faits pour masquer la colère et désir de se venger car pour sauver le l'honneur de sa maison, il assassine sa femme en lui donnant de la salade empoisonnée :

Après que le President eut mis, en l'opinion de tous ses parens et amys et de tout le pais, la grande amour qu'il portoit à sa femme, ung beau jour du moys de may, alla cuyllir en son jardin une sallade de telles herbes, que, si tost que sa femme en eust mangé, ne vesquit pas vingt quatre heures : dont il fait si grand deuil par semblant, que nul ne pouvoit soupçonner qu'il fut occasion de ceste mort ; et, par ce moien, se vengea de son ennemy et saulva l'honneur de sa maison (263).

On note l'alignement des devisants selon les sexes en deux groupes opposés. Les hommes supportent l'acte du Président, par contre, les femmes le condamnent. Parlamente, non seulement, prend pour erreur grave la condamnation à mort de l'adultère, elle relève également la disproportion et l'erreur qui consiste à sacrifier la vie humaine pour préserver l'honneur de la lignée. Hircan justifie l'acte du Président «pour se venger contre la plus grande injure que la femme peut faire à l'homme » (264). Dans les argumentations pour et contre le Président, le plus important est la réponse sarcastique que Saffredent donne à Parlamente. Dans sa réplique, Saffredent affirme que le péché commis par passion amoureuse est un péché véniel. Ainsi, il banalise le crime en avouant de dire la vérité : « [...], il n'y a nul de nous qui n'ait expérimenté ceste furieuse follye, que je pense non seulement estre pardonnée facilement, mais encores je croy que Dieu ne se courrouce point de tel péché, veu que c'est ung degré pour monter à l'amour parfaite de luy où jamais nul ne monta, qu'il n'ait passé par l'eschelle de l'amour de ce monde » (265). Le crime est dissout parce que la folie de la passion amoureuse pour la conjointe conduit à l'amour parfait de Dieu que Saffredent clame être supporté par le verset biblique de l'Évangile de saint Jean: « Car saint Jehan dict : Comment aymeriez-vous Dieu, que vous ne voyez point, si vous n'aymez celluy que vous voyez ? » (265). Oisille met en garde contre la manipulation des paroles bibliques pour des fins personnelles. Bien avant la 29<sup>e</sup> et la 36<sup>e</sup> Nouvelle, la conteuse de la 6<sup>e</sup> Nouvelle, dans sa brève description des personnages, mentionne deux raisons comme les causes de l'infidélité de la femme du valet. D'abord,

elle présente le décalage d'âge entre le valet et sa femme et ne donne aucun détail. La vieillese du mari semble toujours être le principal obstacle ; « Il y avoit ung viel valet de chambre de Charles, dernier duc d'Alençon, lequel avoit perdu ung œil et estoit marié avecq une femme beaucoup plus jeune que luy » (38). Ensuite, elle se focalise sur l'abandon involontaire du mari qui va inciter la femme à commettre l'infidélité ; « Et pour ce que ces maistre et maistresse l'aymoient autant que homme de son estat qui fust en leur maison, ne pouvoit si souvent aller veoir sa femme qu'il eust bien voulu : [...] » (265). Marguerite de Navarre invite à remarquer ces catégories de femmes folles et perverses et qui ont perdu leur conscience morale, leur honneur. Sans digression en mettant en perspective les valeurs de l'honneur et de l'honnêteté, on remarque, par ailleurs, que la noblesse ne se soucie guère des conditions de travail de leurs valets; car vu leur *estat*, leur dignité, leur honneur est en cause.

## 2. La vengeance pour la tricherie d'un conjoint

L'adultère de la femme par vengeance contre son mari semble être paradoxal quand on sait que la morale chrétienne est bien ancrée chez les gens du XVI<sup>e</sup> siècle. L'infidélité utilisée comme un moyen de vengeance est un phénomène rare voire invraisemblable chez la conjointe. Dans tous les cas, le mari ou la femme qui commet l'adultère par vengeance est avant tout prédisposé à ce mal. Dans la 3<sup>e</sup> Nouvelle, le déroulement de l'événement, très exceptionnel, met en scène deux couples. Naturellement joints par le lien conjugal, le roi de Naples et la reine; le gentilhomme et sa jeune femme. Dans une sorte de réalignement, on trouve, d'un côté, le roi et la jeune femme du gentilhomme joint par plaisir pervers; de l'autre côté le gentilhomme et la reine joints par consentement vindicatif. Chaque fois que le roi va au village rejoindre la femme du gentilhomme, le gentilhomme, quant à lui, va au château rejoindre la reine. Les trompeurs sont trompés sans s'en rendre compte. « [...] : ainsy, trompans les trompeurs, ils seroient quatre participans au plaisir que deux cuydoient avoir tous seuls » (26). Ce n'est rien d'autre que par raillerie que Saffredent, le conteur semble inciter les femmes à se venger de leur mari quand il amorce le débat : « Voylà mes dames, une histoire que volontiers je vous monstre icy pour exemple, à fin que, quand vos mariz vous donnent des cornes de chevreux, vous leur en donnez de cerf » (27). Dans cette nouvelle facétieuse, Marguerite de Navarre montre que les femmes n'échappent également pas à cette faiblesse de la vie humaine. Mais puisque les devisants, les hommes, sont accusés d'être accoutumés à dire

mal des femmes (17<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> Nouvelle), c'est donc le tour d'Ennasuite de relever le défi afin de montrer que s'il manque de femmes honorables à Naples, il en est à Flandre qui défendent leur honneur et leur chasteté. Sur ce, elle promet à son auditoire : « Mes dames, affin que Saffredent et toute la compaignye congnoisse que toutes dames ne sont pas semblables à la Roynne de laquelle il a parlé, et que tous les folz et hazardeurs ne viennent pas à leur fin, [...] » (27).

On voit que le vice est commun tant aux hommes et aux femmes qu'aux riches et aux pauvres qu'aux suzerains et aux valets (Adamu Mamman 344). Dans la 3<sup>e</sup> nouvelle, Marguerite de Navarre attire l'attention sur les crimes de l'adultère à travers des actes de dissimulation et de l'hypocrisie des personnages de différents sexe et rang social. Le déroulement de l'événement dans cette nouvelle est facétieux. Le roi et la femme du gentilhomme sont considérés comme des « folz », car ils ne se soucient pas de la vertu morale, de l'honneur. La même remarque est faite pour le gentilhomme et la reine, mais à un plus haut degré, car, ils sont des « hazardeurs ». En fait, on voit un contraste saillant entre les lieux du crime ; l'un au village et l'autre à la cour royale. Ainsi, il est plus périlleux que le crime soit dévoilé dans la cour royale que dans le village. Néanmoins, la fin n'est pas catastrophique voire tragique bien que déshonorante, elle a suscité des rires de la part d'Ennasuite qui fait une remarque sarcastique à l'encontre du conteur, Saffredent :

Ennasuite commença à dire, en riant : « Saffredent, je suis toute assurée que si vous aimez autant que autrefois vous avez fait, vous endureriez cornes aussi grandes que ung chesne, pour en randre une à vostre fantaisye ; mais, maintenant que les cheveux vous blanchissent, il est temps de donner treves à vos desirs. (27)

Contrairement à la 3<sup>e</sup> Nouvelle, le déroulement de l'événement, à la fin de la 36<sup>e</sup> nouvelle, se termine de manière subite et tragique. Le Président de Grenoble se venge contre sa femme adultère en l'empoisonnant. La protection de l'amant de sa femme adultère paraît paradoxale et invraisemblable. On voit encore comment en voulant protéger son honneur, le Président enfreint les valeurs morales sans pudeur. Hircan justifie le meurtre en établissant l'équation entre « la plus grande injure que la femme peut faire à l'homme » et le poison dans « une sallade de telles herbes ». Par contre, Parlamente considère absurde une telle équation. Elle n'encourage pas non plus l'infidélité de la femme. Elle

montre le grand déséquilibre entre le crime de l'infidélité de la femme du Président et le meurtre que ce dernier commet quand elle dit, avec sarcasme, « Si toutes celles, [...] qui ont aymé leur varletz estoient contrainctes à manger de telles sallades, j'en congnois qui n'aymeroient point tant leurs jardins comme elles font, mais arracheroient les herbes pour eviter celle qui rend l'honneur à la lignée par la mort d'une folle mere » (Marguerite de Navarre 263-264). Longarine, en faisant référence aux « docteurs », évoque-t-elle le côté juridique, théologique ou biologique dans son raisonnement quand elle suggère que le Président aurait pu commettre le meurtre aussitôt l'infidélité découverte plutôt que d'attendre longtemps. « [...], car les docteurs dient que le peché est remissible, pour ce que les premiers mouvemens ne sont pas en la puissance de l'homme : parquoy il en eust peu avoir grace » (264).

Les assauts se poursuivent entre les devisants ; les femmes déplorent la mort de la femme et les hommes sont acharnés à défendre l'acte du Président. Saffredent établit une logique : si l'infidélité de la femme est pardonnable selon les enseignements des théologiens, le meurtre du Président est également pardonnable car c'est une faute commise par la passion de son parfait amour pour sa femme et par conséquent ce n'est que « peché veniel ». Pour lui, le péché d'un parfait amour est facilement pardonné par Dieu et pour étayer ce point de vue, il cite la parole biblique de saint Jean. « Car saint Jehan dict : Comment aymerez-vous Dieu, que vous ne voyez point, si vous n'aymez celluy que vous voyez ? » (265). Sur ce, Oisille fait une mise en garde : ceux qui utilisent tout passage biblique comme moyen de défendre leur crime risquent d'en faire un blasphème. « Mais garder-vous de faire comme l'araignée qui converti toute bonne viande en venyn » (265). On établit le parallèle entre la 32<sup>e</sup> et la 36<sup>e</sup> Nouvelle pour deux raisons. Premièrement, c'est l'homme qui commet l'acte de vengeance et non pas la femme. C'est peut-être parce que, naturellement, l'homme est plus prédisposé à l'intolérance de l'infidélité de la femme. Deuxièmement, elles relatent des événements tragiques. Le gentilhomme de la 32<sup>e</sup> Nouvelle, quant à lui, pour se venger, tue son rival et punit ignoblement sa femme. Alors, le contraste, entre les deux Nouvelles, est, qu'elles réservent deux sorts différents aux femmes. Le Président, ayant tué sa femme, ne lui a pas donné l'occasion de se repentir tandis que la femme du gentilhomme, elle, n'est pas morte. Après sa grande repentance, le mari a eu pitié, lui pardonne sa faute « et en eut depuis beaucoup de baulx enfans » (245). Pour l'une, la punition est la mort et pour l'autre, la punition est de vivre

avec les os dépouillés du corps et de boire dans le crane de son amant. Parlamente trouve raisonnable la punition de la femme du gentilhomme. L'équation entre l'adultère et la punition est équilibré bien que horrible ; « car, tout ainsy que l'offence est pire que la mort, aussy est la pugnition pire que la mort » (245).

La vengeance de la dame de la 15<sup>e</sup> Nouvelle se caractérise par la récidive dans l'acte d'infidélité. Elle s'essaie sans succès, d'abord avec un prince qui l'abandonne sous la menace du roi et après avec un autre gentilhomme par lequel, elle trouve satisfaction. Le mari découvre son infidélité grâce à un guetteur. Et, quelque temps après, malgré la menace du mari, elle invite à nouveau son amant. Longarine qualifie de « pauvre » la dame qui, de manière obstinée, décide malheureusement, de perdre son honneur et sa conscience ; « Mais pource que les choses où l'on a volonté, plus elles sont defendues et plus elles sont desirées, ceste pauvre femme eust bientost oblyé les menaces de son mary et les promesses d'elle, car, dès le soir mesmes, elle, [...] envoya prier le gentilhomme de la venir veoir la nuit » (120). Par dissimulation, le mari se rend au lieu où sa femme espérait recevoir son amant. Il frappe à la porte et elle pour être certaine que c'est celui auquel elle s'attendait, elle ouvre un petit guichet et dit : « Si vous estes celluy que vous dictes, baillez-moy la main, et je la congnoistray bien » (121). Quand elle a touché, elle a reconnu la main de son mari. L'acte est bien flagrant et difficile à dénier. Dans sa réplique, elle reconnaît qu'il était inutile de justifier son acte. Mais elle demande que le mari lui prête oreille pour l'explication des causes et des effets. Ainsi, elle dit :

Je ne veulx poinct, monsieur justiffier, ne faire moindre envers vous l'amour que j'ay portée au gentil homme dont vous avez soupson, car vous ne le pourriez ny ne devriez croire, veu l'expérience que aujourd'huy vous en avez eue ; mais je desire bien vous dire l'occasion de ceste amityé (122).

Le long sermon, pour expliquer les causes de son infidélité, devient, en réalité, une justification. Elle démarre sur un ton susceptible de calmer son courroux. D'abord, elle fait un rappel de son amour et de sa fidélité pour lui : « Entendez, monsieur, que jamais femme n'ayma autant mary que je vous ay aymé ; et depuis que je vous espousay jusques en cest aage icy, il ne sceut jamais entrer en mon cueur autre amour que la vostre ». Après, en bouleversant les normes de la morale du XVI<sup>e</sup> siècle, elle rappelle son sacrifice pour avoir accepté de se marier avec lui contre la volonté de ses parents et bien qu'il soit pauvre : « [...] car contre leur

opinion, je tins ferme pour vous avoir et sans regarder ny à votre pauvreté, ny aux remonstrances que ilz m'en faisoient » (122). Enfin, c'est le moment de justifier l'infidélité et d'énumérer les causes de sa vengeance. Le mari qui déserte et trouve plaisir ailleurs avec une autre femme a occasionné en elle la peine « d'ennui et de desplaisir » et le désespoir, quand elle avoue : « je fusse desesperée ». Par désir de vengeance, elle décide, pourtant, de renoncer à ce qui fait d'elle, une femme vertueuse : « l'amour seul que j'ay à Dieu seul et à mon honneur m'ont jusques icy gardée d'avoir fait chose dont j'aye besoin de confession ne honte ». Ainsi, elle avoue les actes de déshonneur : « Je ne vous veulx point nyer que, le plus souvent qu'il m'estoit possible, je n'allasse parler à luy dans une garde-robe, faignant d'aller dire mes oraisons ; [...] » et « Je ne veulx point aussy nyer que, estant en un lieu si privé et hors de tout soupçon, je ne l'aye baisé de meilleur cueur que je ne faitz vous » (123).

Dans une volte-face, la situation se présente tout comme celle de l'accusée qui condamne le plaignant pour le même crime. En se justifiant, elle accuse son mari et paradoxalement elle s'érige en juge : « Et vous, monsieur, qui este seul la cause de mon malheur, voudriez-vous prendre vengeance d'un œuvre, dont si, long temps a, vous m'avez donné exemple, sinon que la vostre estoit sans honneur et conscience ? ». Ainsi, de manière astucieuse, elle amène à croire à la légitimation des actes d'infidélité par vengeance. Elle se révolte contre l'injustice dans les règles morales sociales qui se départent de la loi divine : « Et combien que la loy des hommes donne grand deshonneur aux femmes qui ayment autres que leurs mariz, si est-ce que la loy de Dieu n'exempte point les mariz qui ayment autres que leurs femmes » (123). De manière à discréditer son interlocuteur comme dans l'argument *ad personam* (Montagne vol. 61, n°1, 27), l'intention de la dame du gentilhomme est de s'exonérer dans son plaidoyer ; ainsi, elle établit le parallèle en juxtaposant ses actions à celles de son mari : « Et, s'il fault mettre à la balance l'offense de vous et de moy, [...] » (Adamu Mamman 345). Toujours dans son long plaidoyer, la femme du gentilhomme fait la balance dans la juxtaposition des actions ou des comportements de son mari. Elle l'invite à prononcer, lui-même, sans aucun préjugé, la sentence quand elle dit : « Or, jugez sans faveur lequel de nous deux est le plus punissable ou excusable, [...] » (Marguerite de Navarre 123). Par ailleurs, on constate l'apparition d'une certaine autonomie de la femme qui depuis le Moyen Âge jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, n'est pas protégée contre les excès de la puissance maritale absolue. La

femme, considérée comme « éternelle mineure » (Berriot-Salvadore 26), elle doit passer de tutelle en tutelle; d'abord celle de son père et après celle de son mari en considérant les commentaires de Louis Le Caron :

Je diray que par la loy de France la femme par le mariage sort de la puissance paternelle, pour entrer en celle du mary, laquelle est plus civile et gracieuse que celle des anciens, parce qu'elle est tempérée d'une modernisation chrestienne : c'est une honneste obeissance et reverence qu'elle doit à son mary (Berriot-Salvadore 29).

Ainsi, on voit qu'avec l'ancrage de la chrétienté dans la société du XVI<sup>e</sup> siècle, la femme, dans sa destinée sociale, doit porter des responsabilités morales, chrétiennes. Certes, la puissance des anciens, basée sur la loi romaine dont les pratiques ne « sont si favorables aux femmes », a subi des transformations. Par ces transformations, le parlement de Paris, quant à lui « est tant équitable et pitoyable envers les femmes ». On remarque que ces transformations dans le droit civil, ont systématiquement métamorphosé le statut de la femme. C'est « une autonomie de décision et d'action que la justice tient pour légitime » (Berriot-Salvadore 29). Avec ce droit d'indépendance, la femme peut dorénavant agir en conséquence lorsque le mari erre ou lorsque le mari est « fous ou hors du sens », « si li barons est en estranges terre, fuitis ou banis ou emprisonnes, sans esperance de revenir » (29). La logique est que la garantie de l'autonomie de la femme par les transformations de la loi a encouragé la femme (15<sup>e</sup> Nouvelle) à pointer les erreurs de son mari. Cependant, sans pour autant exagérer, on sait que ni le droit civil, ni le droit divin n'encouragent la femme à une quelconque infidélité. La « 3<sup>e</sup> Nouvelle et la 15<sup>e</sup> Nouvelle traitent du même sujet, la vengeance de la femme contre les errances, l'adultère de l'homme. Saffredent, narrateur de la 3<sup>e</sup> Nouvelle apparaît sarcastique ; ainsi, ironiquement, il encourage la vengeance des femmes contre leur mari : « Voylà, mes dames, une histoire que volontiers je vous monstre icy pour exemple, à fin que, quand vos mariz vous donnent des cornes de cheuvreux, vous leur en donnez de cerf » (Marguerite de Navarre 27). On note avec stupéfaction que les débats des devisants ne visent pas le côté de la vertu morale des personnages. Avec des taquineries entre eux, les devisants semblent avoir banalisé les grands actes de perversité. La 15<sup>e</sup> Nouvelle présente une situation contraire car les débats sont houleux et tous les devisants s'accordent sur la mésaventure déshonorante de la femme du

gentilhomme. Dans les débats de la 3<sup>e</sup> Nouvelle, la narratrice invite à méditer sur le côté de la vertu morale et de manière didactique, elle implore les femmes de résister contre les effets du désespoir qui conduisent à la vengeance. La grande leçon qu'elle profère qui est une inspiration biblique est de ne pas rendre le mal pour le mal : « Car, de tant plus les occasions en sont données grandes, de tant plus se doivent monstrier vertueuses à résister et vaincre le mal en bien, et non pas rendre le mal pour mal : d'autant que souvent le mal que l'on cuyde rendre à aultry retombe sur soy » (Marguerite de Navarre 123). De manière objective, Longarine, la narratrice prend sa distance contre toute position idéologique sur la défense de la femme et attribue le blâme aux femmes quand elle dit : « Voylà, mes dames, que sans espargner nostre sexe, [...] » (Marguerite de Navarre 127). Par ailleurs, en considérant cette distanciation contre cette position idéologique, nous sommes d'accord que :

« Loin de chercher à annexer le discours de *L'Heptaméron* à une quelconque idéologie, je me propose ici de montrer que ce discours est irréductible à toute interprétation idéologique, dans la mesure où son projet fondamental me paraît être, précisément, d'exposer – dans le dessein de les faire « parler », et dire plus qu'elles n'ont coutume de dire – les diverses idéologies qu'il introduit sur sa scène » (De Lajarte 340-341).

Par contraste à l'opinion de De Lajarte dans la 15<sup>e</sup> nouvelle, Vaucheret, en considérant la 21<sup>e</sup> Nouvelle pense que : « Quoi qu'il en soit, cette nouvelle est résolument féministe dans la mesure où, dans ce drame sentimental, la constance demeure l'apanage de Rolandine » (641).

### 3. Le manque de retenue

Dans toutes les catégories de l'adultère de la femme que présente Marguerite de Navarre, outre l'adultère commis par viol ou par vengeance de l'adultère du mari, il y a un autre adultère que la femme commet par manque de retenue devant les plaisirs charnels. L'adultère est plus vivement condamné chez la femme que chez l'homme. Dans *L'Heptaméron*, on voit Longarine présenter l'opinion de certaines femmes qui se sentent très mal à l'aise contre l'injustice des hommes. Ainsi, elle dit : « la loy des hommes donne grand deshonneur aux femmes qui ayment autres que leurs mariz, qui ayment autres que leurs femmes » (Marguerite de Navarre 123). Dans une telle situation, à travers Longarine,

on voit aussi, la Reine présenter un autre raisonnement basé sur la foi chrétienne. Longarine, en s'adressant à l'auditoire contre l'adultère de la femme par vengeance, dit : « Car de tant plus les occasions en sont données grandes, de tant plus se doivent monstrer vertueuses à resister et vaincre le mal en bien, et non pas rendre mal pour mal : d'autant que souvent le mal que l'on cuyde randre à aultry retombe sur soy » (128). Dans la morale sociale, les sanctions se présentent souvent sous des formes telles que la perte de l'honneur de la femme, de sa réputation et aussi de celle de son mari. Lazard affirme que « Le prix à payer pour l'amour illégitime est donc beaucoup plus élevé pour les femmes » (99). Dans certaines communautés, elle peut encourir des punitions rituelles. C'est un semblant de punition rituelle quand le gentilhomme de la 32<sup>e</sup> Nouvelle rase les cheveux de sa femme adultère et lui fait boire dans le crâne de l'amant adultère qu'il a tué. Dans la 32<sup>e</sup> Nouvelle de *L'Heptaméron*, l'adultère de la femme du gentilhomme n'a aucune justification, car il n'est occasionné ni par le viol, ni par la vengeance. Outre la 32<sup>e</sup> Nouvelle, on a la 1<sup>ère</sup>, la 6<sup>e</sup>, la 36<sup>e</sup> et la 70<sup>e</sup> Nouvelle dans lesquelles on voit également l'incontinence des femmes qui cherchent leur plaisir hors du foyer conjugal. Marguerite de Navarre montre comment le vice prend une ampleur grave chez la femme adultère. C'est une aberration que la femme veuille chercher son plaisir charnel hors du foyer conjugal.

La Reine considère aussi cette incontinence comme bestiale. Ainsi, Longarine dit que : « Les femmes de bien, n'ont besoing d'autres choses que de l'amour de leurs mariz, qui seullement les peuvent contenter ; mais celles qui cherchent ung contentement bestial, ne le trouveront jamais où l'honnesteté le commande ». Dagoucin s'accorde avec Longarine : « Je pense que, si l'amour receproque ne contente pas une femme, le mary seul ne la contentera pas ; car, en vivant de l'honneste amour des femmes, fault qu'elle soyt tentée de l'infemale cupidité des bestes ». La femme infidèle est mise dans la catégorie des bêtes qui contrairement à l'être humain n'ont pas la faculté du raisonnement et elles sont disposées à tout acte de cruauté. Comme prix à payer pour l'amour illégitime, la femme est condamnée par les devisants hommes et femmes. Ainsi, on voit Oisille abaisser la femme infidèle au rang des animaux qu'elle nomme spécifiquement en s'adressant à Dagoucin : « Vrayment vous me faites souvenir d'une dame belle et bien maryée, qui, par faulte de vivre de ceste honneste amityé, devint plus charnelle que les pourceaulx et plus cruelles que les lyons » (400). Marguerite de Navarre parle de certaines femmes, qui, par prérogative de l'honneur et de l'honnêteté, dissimulent les actes

de perversité pour tromper le mari. Comme pour faire voir le pire, d'autres femmes n'en ont cure et gardent plusieurs amants. Pour plus d'explications à propos de paradigmes de dissimulation, voir Mathieu-Castellani 232-233. Saffredent, dans un ton ironique, donne les raisons de l'adultère de la femme :

« c'est que l'ambition des femmes est si grande, qu'elle ne se peut contanter d'en avoir ung seul. Mais j'ay oy dire que celles qui sont les plus saiges en ont volontiers trois, c'est assavoir ung pour l'honneur, ung pour le proffict et ung pour le plaisir » (Marguerite de Navarre 340).

Simontault, dans son conte, donne l'exemple de la femme de Saint-Aignan qui pour la grande ambition « qu'elle avoit pour son proffict l'evesque et pour son plaisir le dict du Mesnil » (12). Le vice est commun aux hommes et aux femmes, mais dans ce typique de perversité, l'homme est injuste et dérégulé (Aristote 108). Quand Marguerite de Navarre parle des femmes de toutes les catégories sociales, son attention est beaucoup plus attirée sur les femmes de la classe aristocratique pour qui la valeur d'honneur et d'honnêteté est intrinsèque. Dans le cadre *L'Heptaméron*, il convient d'expliquer davantage que :

Les motifs qui déterminent les infidélités féminines mises en scène par Marguerite sont variés. La morale de *L'Heptaméron* est d'abord une morale de classe, une morale élitiste : l'honneur des femmes du peuple, des bourgeoises, au reste peu nombreuses dans le recueil, est supposé moins exigeant que celui des dames nobles (Lazard 99).

Par ailleurs, selon Lazard 98, l'incontinence est de nature biologique et elle fait que la femme cherche son « contentement bestial » hors du foyer conjugal. Les maris ont le devoir selon la morale chrétienne de satisfaire à leurs femmes. Car si l'Église institue le mariage : « C'est un recours contre la concupiscence, le soulagement d'éventuels besoins physiques : il vaut mieux se marier que de brûler, selon la formule de St. Paul » (98). Le mariage est supposé apporter de l'équilibre dans la satisfaction des conjoints. Or, si, par perversité, les maris vont chercher un quelconque plaisir hors du foyer, ils créent ainsi la désaffection qui, par conséquent, empêche d'aimer Dieu. Les hommes cherchent le plaisir ailleurs par goût de variété. A cet effet, Longarine montre l'injustice et l'orgueil des maris qui pensent qu'ils ont le droit d'enfreindre la loi de la

morale chrétienne du mariage: Et combien qu'ilz voulust que la sienne luy gardast loyauté, si ne vouloit-il pas que la loy fust esgalle à tous deux; car il alla estre amoureux de sa chambriere, auquel change il ne gaignoit que le plaisir qu'apporte quelquefois la diversité des viandes (Marguerite de Navarre 43).

Les femmes se trouvent face à une situation qui devient plus difficile; car elles doivent concilier les impératifs des règles chrétiennes du mariage, de l'honneur et de l'honnêteté avec les passions charnelles qui sont biologiquement naturelles. Ainsi, si elles doivent respecter les règles et garder leur honneur et honnêteté, leur réputation, leur chasteté pour satisfaire à leurs passions sensuelles, il faut qu'elles usent de la dissimulation. La solution de Panurge, selon Lazard 98, s'avère inefficace parce que les maris cherchent à satisfaire leur plaisir dans la « diversité des viandes »; et aussi parce que « le mariage apporte peu de « rafraichissement » aux ardeurs amoureuses des dames » (Lazard 98). Les femmes dites « sans conscience » dissimulent leur perversité afin de garder l'honneur et l'honnêteté et prétendent respecter les règles de la morale chrétienne. Dans *L'Heptaméron*, l'honneur et l'honnêteté, la chasteté sont désignés par des termes variés : Noms collectifs : Couverture (40, 60, 62, 96, 249, 254, 260, 341, 379), vêtement (286), habit (204, 213, 215, 317, 347), accoutrement (128, 335), tissu (220). Noms distributifs : Manteau (249, 260, 265, 285, 301, 335), robe (37, 128, 220), voile (206, 214, 402), masque (22, 110, 113, 129, 212, 213). Toutes ces parures servent à dissimuler, à couvrir et à celer la malice, l'hypocrisie et tous les actes de perversité.

## **Conclusion**

Ce qui prévaut chez Marguerite de Navarre quelle que soit la diversité des opinions qu'elle montre à travers les devisants – certaines profanes ou mondaines d'autres vertueuses ou divines – c'est l'amour de Dieu par la purification de l'âme. Ainsi, quel que soit la condition dans laquelle se trouve la femme, la Reine recommande la patience, le recours à Dieu par la prière. L'homme est présenté comme enclin à enfreindre les lois de la morale divine en raison de la fragilité de foi. La femme, quant à elle, doit résister contre les maux tels que son incontinence et la vengeance contre le mari infidèle qui cherche la « diversité des viandes ». Ainsi, les conseils de Dagoucinn supposent la soumission à Dieu, ce que recommande la morale chrétienne quand il dit : « une femme se doit tenir plus heureuse d'avoir gagné son mary par patience et longue attente ». Parle, par

contre, recommande de recourir à ses efforts personnels et à la sagesse qui sont des solutions mondaines; ainsi, pour répondre à Dagoucin, elle dit :

Il prendra cest exemple, qui voudra, mais quant à moy, il ne me seroit possible d'avoir si longue patience, car, combien que en tous estatz patience soit une belle vertu, j'ay oppinion que en mariage admene enfin inimité, pour ce que, en souffrant injure de son semblable, on est contrainct de s'en separer le plus que l'on peult, et, de ceste estrangetté-là, vient ung despris de la faute du desloyal ; et en ce despris, peu à peu l'amour diminue, car, d'autant ayme-l'on la chose , que l'on estime la valeur (Marguerite de Navarre 268).

On voit qu'en somme, Parlamente recommande la séparation, le divorce qui est déconseillé selon la morale chrétienne. En outre, on voit de pareilles positions aux antipodes à la fois du mondain et du divin, chez d'autres devisants. Ainsi, Oisille recommande la lecture de la parole de Dieu : « Croiez, que ceulx qui humblement et souvent la lisent, ne seront jamais trompez par fictions ny inventions humaines ; car qui a l'esperit remply de verité ne peut recevoir la mensonge ». Or, Simontault, lui, par contre, recommande la malice : « Je vous dictz que une femme bonne, doulce et simple est plus aisée à tromper que une fine et malitieuse » (304).

### Bibliographiques

- Adamu Mamman, Musa. *Honneur et honnêteté dans la nouvelle française du XVIe siècle (Marguerite de Navarre, Bonaventure Des Périers, Pierre Boaistuau)*. Latvia : Éditions Universitaires Européennes, 2021.
- Aristote. *Éthique à Nicomaque* : livre I. Traduction (1959) J. Tricot (1893-1963) Éditions Les Échos du Maquis, v. : 1,0, janvier 2014.
- Berriot-Salvadore, Evelyne. *Les femmes dans la société française de la Renaissance*. Genève : Librairie Droz, 1990.
- De Lajarte, Philippe. "L'Heptaméron et le ficinisme : rapports d'un texte et d'une idéologie" in *Revue des sciences humaines*. Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lille, 1972, pp. 339-371.
- Goyet, Francis. "Rhétorique et « vérité » : la première nouvelle de l'Heptaméron" in *Recherches et Travaux No 50. Hommage à Denis Baril. Morales du XVIe siècle*, 1996, pp. 157-168.
- Lazard, Madeleine. "L'infidélité féminine dans L'Heptaméron" in *Les visages et les voix de Marguerite De Navarre. Colloque de Duke University*, 10-11 avril 1992, pp. 97-106.

- Marguerite de Navarre. *L'Heptaméron*. Paris: Garnier Frères, Édition de Michel François, 1967.
- Marguerite de Navarre. *Heptaméron*. Paris: (Simone de Reyff), GF-Flammarion, 1982.
- MontagnE, Véronique. "La polémique dans *l'Heptaméron* de Marguerite de Navarre: remarques sur quelques formes de l'argumentation ad personam." in *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 2005, vol. 61, n°1, pp. 25-36.
- Mathieu-Castellani, Gisèle. *La Conversation Conteuse. Les Nouvelles de Marguerite de Navarre*. Paris: Presses Universitaires de France, 1992.
- Montaigne, Michel. *Les Essais*. Édition Villey-Saulnier, PUF 2013
- Vaucheret, Étienne. "De la réalité historique à la fiction narrative: La XXI<sup>e</sup> Nouvelle de L'Heptaméron" in *Marguerite de Navarre. 1492-1992. Actes du Colloque international de Pau (1992)*, Pau: Éditions Interuniversitaires, 1995, pp. 635-644.